Activité pour assurer la continuité pédagogique

Séquence de cours réalisable à distance

Mars 2020 – Confinement

|  |  |
| --- | --- |
| **Cartouche de présentation** | |
| **Niveau** | Seconde |
| **Champ disciplinaire** | Sciences politiques |
| **Thème et questionnement** | **Q5 : Comment s’organise la vie politique ?** |
| **Durée de la séance** | 2h |
| **Pré-requis**  **(savoirs et savoir-faire)** | aucun |
| **Objectifs d’apprentissage** concernant l’utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques | Calcul, lecture, interprétation de pourcentages de répartition  Tableaux à double entrée  Représentations graphiques |
| **Compétences transversales travaillées** | Analyse de documents variés |
| **Objectif d’apprentissage** | -Découvrir et s’intéresser à l’organisation de vie politique à travers une sensibilisation aux élections municipales  -Amener un questionnement relatif à l’objectif : **Comprendre** comment les modes de scrutin (proportionnel, majoritaire) déterminent la représentation politique et structurent la vie politique. |
| **Contexte de l’activité** | Travail réalisable à distance par les élèves, à l’aide d’une connexion internet  Remise du 1/ et 3/ au professeur pour suivi des élèves |

1/ **les résultats du premier tour des élections municipales**

Renseignez-vous sur les élections :

**-dans votre commune** : pour cela, vous pouvez consulter la presse locale [La Montagne et Le Populaire sur le net]

**-et en France :** utilisez la presse nationale [les grands quotidiens nationaux en ligne : La Croix, Le Figaro, L’Humanité, Libération, le Monde, Le parisien-Aujourd’hui en France]

🡺Vous pouvez vous intéresser à la **participation** et à **l’abstention**, aux **suffrages exprimés** en faveur de telle liste ou candidat... Ne cherchez pas à tout dire mais relevez ce qui vous semble important et pensez à préciser vos sources.

**Le vocabulaire pour comprendre**  (il n’est pas au programme en seconde) :

**participation politique** : fait de voter lors des élections ici (en exprimant un choix pour un candidat ou une liste, ou en votant blanc ou nul)

**suffrages exprimés** : votes effectivement réalisés en faveur d’une liste ou d’un candidat.

**vote nul :** vote qui ne respecte pas les règles et ne peut être compté (par ex : bulletin sans enveloppe, déchiré ...)

**vote blanc :** enveloppe vide ou page blanche dans l’enveloppe de vote

L’**abstention** est au contraire le fait de ne pas voter (alors qu’on est inscrit sur une liste électorale et qu’on pourrait le faire)

**taux de participation** (en %) : mesure la part des votants lors d’un scrutin parmi les inscrits

*par exemple, un taux de participation de 60% signifie que sur 100 personnes inscrites sur les listes électorales, 60 ont voté lors des élections*

**taux d’abstention** (en %) : mesure la part des inscrits qui n’ont pas voté le jour de l’élection

*par exemple, un taux d’abstention de 30% signifie que sur 100 personnes inscrites sur les listes électorales, 30 n’ont pas voté*

2/ **Comment se passent les élections municipales ?**

A partir des documents suivants (regardez-en au moins 2), relevez des informations sur les élections municipales concernant les règles pour être électeur, pour être candidat, le nombre de conseillers municipaux, le type de scrutin, l’élection du maire…

-Vidéo Municipales 2020 : ce qu'il faut savoir sur ces élections L’express 7 02 2020 (3 mn) <https://www.lexpress.fr/actualite/politique/municipales-ce-qu-il-faut-savoir-sur-ces-elections_2116779.html>

# -Vidéo Comment fonctionnent les élections municipales ? Le Monde du 23 02 2020 (6 mn)

# <https://www.lemonde.fr/politique/video/2020/02/23/comment-fonctionnent-les-elections-municipales_6030530_823448.html>

# -Vidéo Les élections municipales et communautaires : mode d'emploi Ville de Saint Sébastien (2 mn)

# <https://www.saintsebastien.fr/fr/elections/les-elections-municipales-et-communautaires-mode-demploi>

# -Vidéo, extrait de Comment les élections municipales se déroulent-elles ? - C'est Pas Sorcier (2 mn) <https://www.youtube.com/watch?v=Y5agUrfA2ac>

🡺Pour les curieux : vous pouvez regarder le *Clip pédagogique sur le rôle des communes et de leurs intercommunalités*, Association des Maires de France

<https://www.youtube.com/watch?v=E4KKuxynNbc>

🡺Et pour les passionnés : vous pouvez constituer votre propre dossier de presse « élections municipales » en vous limitant à une dizaine d’articles

**3/ Complétez ensuite le tableau suivant :**

|  |  |
| --- | --- |
| Qui peut être électeur ? |  |
| Qui peut être candidat ? |  |
| Quel est le mode de scrutin aux élections municipales ?  *-suffrage universel direct ou indirect*  *-scrutin majoritaire ou proportionnel*  … |  |
| Combien y a-t-il de conseillers municipaux ? |  |
| Comment se passe l’élection du maire ?  *-scrutin universel direct ou indirect* |  |
| Quels sont les résultats du premier tour :  dans votre commune ?  A Limoges ?  *Pensez à interpréter les résultats dans des phrases.* |  |

**Et notez la ou les questions que vous vous posez suite à ce travail.**

Déterminez ensuite **le mode de rendu par les élèves** (Envoi sur pronote, ENT, …) :

via pronote par exemple en sélectionnant dans Cahier de textes Travail à effectuer Mode de rendu (cliquer dessus) A déposer dans l’espace élèves Elèves (cliquer dessus pour choisir les élèves devant déposer leur travail

Eléments de corrigé :

|  |  |
| --- | --- |
| Qui peut être électeur ? | Avoir au – 18 ans,  Etre de nationalité F ou UE,  inscrit sur les listes,  jouir de ses droits civils et politiques |
| Qui peut être candidat ? | 5 conditions pour être éligible :  être F ou de l’UE,  avoir 18 ans au -,  avoir satisfait aux obligataires militaires,  être électeur dans la commune  être candidat dans une seule commune |
| Quel est le mode de scrutin aux élections municipales ?  *-suffrage universel direct ou indirect*  *-scrutin majoritaire ou proportionnel* | -Suffrage universel direct  -Scrutin majoritaire dans les communes de moins de 1000 habitants, Scrutin proportionnel dans celles de plus de 1000 habitants  -avec panachage dans les communes de moins de 1000 habitants  -scrutin de liste dans celles de plus de 1000 habitants |
| Combien y a-t-il de conseillers municipaux ? | 7 à 69 selon la talle de la commune (nombre d’habitants) |
| Comment se passe l’élection du maire ?  *-suffrage universel direct ou indirect* | -suffrage universel indirect : il est élu par les conseillers municipaux soit à la majorité absolue, soit à la majorité relative |
| Quels sont les résultats du premier tour dans votre commune ? A Limoges ?  *Pensez à interpréter les résultats dans des phrases.* |  |

Questions : pourquoi les modes de scrutin diffèrent-ils selon la taille des communes…

Contenus des vidéos :

-vidéo Municipales 2020 : ce qu'il faut savoir sur ces élections L’express du 7 02 2020 (3 mn) <https://www.lexpress.fr/actualite/politique/municipales-ce-qu-il-faut-savoir-sur-ces-elections_2116779.html>

Info :

Les électeurs élisent des conseillers municipaux (SUD) qui désigneront le maire (SUI)

Electeurs : au – 18 ans, nationalité F ou UE, inscrit sur les listes, droits civils et politiques

Candidat : 5 conditions pour être éligible : F ou de l’UE, 18 ans au -, avoir satisfait obligataires militaires, être candidat dans une seule commune, ..

double casquette du maire :

agent de l’Etat : fcts adm comme publication des rgts, organisation des élections..

agent exécutif de la commune : fait exécuter décisions du conseil municipal, fait régner l’ordre public…

# -Vidéo Comment fonctionnent les élections municipales ? Le Monde du 23 02 2020 (6 mn)

# <https://www.lemonde.fr/politique/video/2020/02/23/comment-fonctionnent-les-elections-municipales_6030530_823448.html>

info :

-si commune a moins de 1000 habitants :

Scrutin majoritaire plurinominal à 2 tours

Majoritaire : sur ch liste sont élus ceux qui ont obtenu le plus de vois

Plurinominal : les suffrages sont comptés par candidat et non par liste, car l’électeur a la possibilité de rayer des noms sur une liste, d’en rajouter.. (c’est le panachage)

Au 1er tour, il faut obtenir plus de 50% des voix (majorité absolue) qui représentent plus de 25% des électeurs inscrits

Au second tour, sont élus ceux qui obtiennent le plus de voix ( majorité relative)

Le maire est élu par les conseillers municipaux à la majorité absolue (au 1er et 2ème tour, ou relative s’il faut un 3ème tour)

si commune a plus de 1000 habitants :

scrutin proportionnel de liste à 2 tours

de liste : le citoyen vote pour une liste entière sans pouvoir la modifier (liste alternant H et F)

proportionnel : si une liste a la majorité absolue au 1er tour, elle a la moitié des sièges à pourvoir

puis les autres listes ayant plus de 5% des voix se répartiront les autres sièges

au second tour, seules les listes ayant obtenu plus de 10% des voix peuvent se présenter, celles ayant obtenu entre 5 et 10% peuvent fusionner avec une autre liste. Après le vote, la liste qui a obtenu le plus de voix obtient la moitié des sièges et les autres listes se partagent les sièges restants

Le maire est élu par les conseillers municipaux

A Paris…

# -Vidéo Les élections municipales et communautaires : mode d'emploi Ville de Saint Sébastien (2 mn)

# <https://www.saintsebastien.fr/fr/elections/les-elections-municipales-et-communautaires-mode-demploi>

info :

Suffrage universel direct des conseillers municipaux et membres du conseil communautaire (dans les communes de plus de 1000 habitants)

Le conseil délibère

Compétences des intercommunalités : nombreuses, touchent au quotidien des habitants : transports, énergie, eau-assainissement, équipements sportifs et culturels…